

Jeunes publics : la liberté d'expression

Transcription

Voix d'homme :

Dans ma vie professionnelle, j'ai le sentiment de n'avoir pas toujours bénéficié de la liberté d'expression. Je suis journaliste et j'ai proposé des sujets de magazine dans mon pays et je me suis souvent entendu dire par les responsables de la radio nationale pour laquelle je travaillais : « Ce sont des sujets subversifs, ce sont des questions délicates, ce sont des questions qui pourraient déranger ». Et c'est déjà pour moi une atteinte à la liberté d'expression que de s'autocensurer, qu'un responsable de radio, qu'un responsable de programme décide de son propre chef, unilatéralement que le sujet est subversif, est délicat ou pas. Et pour moi ce type de réactions sont des atteintes à la liberté d'expression.